



FICHE D'INFORMATION DEMANDE D'ADHESION

Merci de votre intérêt dans les activités de AGE Platform Europe

Qu'est-ce que AGE Platform Europe (AGE) ?

Les [statuts](#) et les [rapports annuels de AGE](#) sont disponibles sur le site interne de AGE à: www.age-platform.eu .

Le site de AGE est en anglais, mais au besoin vous pouvez faire appel à la fonction traduction automatisée en choisissant la langue de votre choix dans le menu déroulant accessible en cliquant avec votre souris dans le petit rectangle bleu tout en haut à droite de l'écran :



L'adhésion à AGE

Selon les statuts de AGE, pour adhérer en tant que membre effectif, l'Association doit:

- Représenter et/ou travailler pour les personnes âgées et retraitées dans les pays de l'Union européenne
- Adhérer aux présents Statuts
- Ne pas viser de but lucratif
- Être légalement constituée conformément aux lois et coutumes du pays où elle est établie

Il existe différentes possibilités de participer dans les activités de AGE.

- **Membre effectif** – Cotisation égale à 0,29 % du revenu total – avec un minimum de 425,57 euros et un maximum de 3379,16 euros.

En tant que membre effectif, vous pourrez participer dans toutes les activités de AGE et, dans ma mesure du budget disponible, vous êtes remboursé de vos frais de voyage et de séjour. En particulier, vous avez la possibilité de nommer un représentant aux [9 groupes de travail virtuels de AGE](#) .

Vous serez informé des activités politiques de AGE et y pourrez y prendre part en envoyant vos commentaires, et en partageant votre expérience.





Vous aurez également le droit de vote à l'Assemblée Générale de AGE et le droit de nommer les représentants de votre pays au sein du Conseil d'Administration.

- **Membre d'un pays candidat l'adhésion à l'Union européenne** – cotisation annuelle 425,57 euros / an

En tant que membre de cette catégorie vous aurez le droit de participer à toutes les réunions et groupes de travail de AGE. Le Conseil d'Administration, en consultation avec le Comité exécutif et le Secrétariat, décideront s'il est possible de rembourser vos frais de participation aux réunions et groupes de travail.

- **Membre observateur** – cotisation annuelle 425,57 euros / an - Vous aurez le droit de prendre part aux activités de AGE comme les membres effectifs.

Toutefois, vous ne recevez pas de remboursement pour votre participation aux réunions de AGE, vous n'aurez pas de droit de vote à l'Assemblée Générale et vous ne pourrez pas nommer les représentants de votre pays au sein du Conseil d'Administration.

- **Membre associé** – cotisation annuelle 200,50 euros / an - Ouvert aux petites organisations qui souhaitent se joindre à notre mouvement en faveur des environnements adaptés aux personnes âgées

Les membres associés ont le droit de désigner des experts pour participer aux travaux politiques de AGE. Toutefois, les membres associés n'ont pas le droit de vote à l'Assemblée générale, ne sont pas représentés au Conseil d'administration et ne reçoivent aucun remboursement des frais encourus par leur participation aux activités de AGE.

La procédure à suivre

Le Comité d'Accréditation est chargé d'examiner les nouvelles demandes d'adhésion envoyées à AGE. Le Comité d'Accréditation transmet ses recommandations au Conseil d'Administration de AGE qui se prononce en faveur ou non. La ratification finale des nouvelles adhésions s'effectue à l'Assemblée Générale chaque année.

Afin de constituer un dossier complet de demande d'adhésion, vous devez envoyer les documents suivants au Secrétariat de AGE :

- Le formulaire d'adhésion qui peut être téléchargé sur le site,
- Une copie des statuts de votre association,
- Une copie des derniers comptes annuels approuvés,
- Tout document que vous trouverez utile pour présenter votre association (lettre aux membres, rapport annuel, brochure d'information...).





Nous vous demandons d'envoyer tous ces documents par courrier à :

AGE Platform Europe
Avenue de Tervueren 168/2
1150 Bruxelles
Belgium
Fax : +32 2 280 15 22

Ou par courriel à Nathalie De Craecker à: nathalie.decraecker@age-platform.eu

En cas de question, n'hésitez pas à appeler Nathalie De Craecker au +32 2 280 14 70

Nous nous réjouissons de pouvoir travailler avec vous dans un avenir proche !

